

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE NOUVELLE VISION » en abrégé « INVI SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
LES PAPAYERS, Lot 556, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE NOUVELLE VISION » en abrégé « INVI SARL »

Objet : BTP, LOTISSEMENT, TRANSIT, FORMATION, FDFP, COMMERCE GENERALE, DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
LES PAPAYERS, Lot 556, Ilot 56

Dirigeant(s) Mme ROPE DIANE FLORA DAPEA EPSE ATSE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01175 du 16/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13980/GTCA/RC/2023 du 16/02/2023

